Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 14 (1869)

Heft: (10): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

points également fortifiés témoigneront d'ailleurs de notre ferme intention de rester neutres, pour les uns comme pour les autres; puisque l'une de ces positions est tournée contre la France et l'autre contre l'Autriche.

A ce point de vue les fortifications de Bellinzona n'ont pas la même importance; elles sont trop éloignées de l'extrême frontière,

du côté de l'Italie, pour être exposées à une surprise.

Ce qui précède démontre suffisamment que nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui voudraient réunir tous nos moyens de résistance, ou plutôt la plus grande partie de nos moyens, dans une place centrale pour agir selon les principes de la grande guerre stratégique. Ils ne pensent pas que ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour nous; ils perdent de vue nos circonstances particulières; ils ne songent qu'à l'invasion qui, cependant, est pour nous l'événement le moins probable et ils se préoccupent de celui qui est le moins à redouter pour nous. Il faut, selon les circonstances, savoir s'écarter un peu des principes de la grande guerre, ou plutôt c'est les appliquer convenablement que de les modifier quand cela est nécessaire.

D'ailleurs, un pareil établissement avec tous les accessoires qu'il entraîne, serait au-dessus de nos forces, de nos ressources, et nos frontières n'en resteraient pas moins exposées à ces violations de territoire si à craindre pour nous.

C'est, répétons-le, sur les parties saillantes et excentriques de nos frontières, que nous devons porter notre attention; c'est là qu'il faut se tenir prêt à toute éventualité; car si l'ennemi franchissait ces points sans rencontrer de résistance, quelle que fût d'ailleurs notre attitude de concentration dans l'intérieur, nous serions perdus; notre neutralité aurait été violée! Il y aurait encore la Basse-Engadine, le pont de Bâle. Mais les frais!

BIBLIOGRAPHIE.

Richelieu, ingénieur, par E. de la Barre-Duparcq. Paris, Tanera éditeur, 1869. 1 broch. in-8.

Ce récent mémoire du savant directeur de l'école de St-Cyr a déjà été lu à l'académie des sciences morales et politiques, qui en a ordonné la publication dans son recueil. La thèse était intéressante à plus d'un titre, et l'auteur lui donne encore plus d'intérêt par sa plume érudite autant qu'agréable. Il estime qu'on peut en effet enregistrer le célèbre cardinal parmi les ingénieurs, non-seulement à cause de quelques études de sciences militaires et de fortification qu'il fit dans sa jeunesse, n'étant encore que marquis du Chillon, mais aussi et surtout par la

sollicitude qu'il voua à plusieurs siéges et à diverses opérations de guerre où les forteresses jouaient un grand rôle; il nous le montre s'occupant activement des places du Havre, de la Rochelle, de St-Quentin, de Péronne, de Corbie, d'Auxonne, de la Valteline, de Leucate, etc., demandant qu'on défende énergiquement les places, et faisant cas de plusieurs ingénieurs, entr'autres du sieur d'Argencour. En résumé les recherches de M. le commandant de la Barre-Duparcq sur ce sujet spécial rendent un nouveau service aux sciences historiques, comme tant d'autres travaux antérieurs de ce laborieux officier.

Documenti inediti per la Storia delle armi à fuoco italiane, par le capitaine Angelucci.

Nous avons à mentionner la publication des cahiers 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de cette vaste collection, faisant déjà un fort et beau volume in-4° de plus de 430 pages, avec de magnifiques planches. Le dernier cahier mène jusqu'aux registres de la compagnie des bombardiers de Santa-Barbara, à Ferrara, en 1697. Les autres comprennent d'intéressantes pièces des archives de Modène, de Côme, de Biella, d'Arona, du 14° au 18° siècle.

Etude sur les fusées à temps. Transformation des fusées à temps en fusées à double effet, par Romberg, capitaine commandant d'artillerie (belge). Bruxelles, Muquardt; Paris, Dumaine, 1869.

Cet ouvrage, d'une magnifique impression, texte et planches, en est à sa troisième partie.

Dans les deux premières parties M. le capitaine Romberg proposait quelques fusées à double effet possédant à l'extérieur une lentille en plomb, formant saillie et destinée à amener la prise de feu de la colonne fusante, du dispositif à temps, sans l'aide des gaz enflammés de la charge du canon. Cette innovation, admise en théorie, n'ayant pas été accueillie assez favorablement, l'auteur a discontinué ses études dans cette voie pour chercher à renfermer, à l'intérieur de la fusée à double effet, le dispositif destiné à la prise de feu de la colonne fusante.

Le cahier qui vient de paraître est destiné à faire connaître le résultat de ses nouvelles études. Les fusées à temps prussiennes et autrichiennes y sont d'abord décrites, après quoi l'auteur propose trois systèmes fort ingénieux et rationnels de transformation pour les premières et une quatrième pour les secondes. Sans nous prononcer sur les mérites définitifs de ces propositions, que des essais pratiques feront sans doute connaître, on ne peut qu'être reconnaissant au capitaine Romberg de son initiative à l'égard d'un problème aussi important pour la nouvelle artillerie.

La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. Lectures choisies par le lieutenant-colonel Staaff. 2º édition, Tome 2º. Paris, Didier et Ce, 1869. Un fort vol. in-8.

Nous avons annoncé précédemment le 1er volume de cet important ouvrage; le second, qui vient de paraître, ne fait que confirmer la bonne impression que son devancier avait laissée. La gigantesque tâche entreprise par le savant officier

suédois se développe avec ampleur et s'accomplit avec non moins de netteté. L'ouvrage, une fois terminé, formera le recueil à la fois le plus complet et le plus résumé, en tout cas le plus caractéristique de la littérature française, en même temps qu'il contiendra de précieuses notes biographiques et bibliographiques sur tous les auteurs de quelque renom. On reste confondu d'étonnement devant la grandeur d'un tel programme, et d'admiration devant la façon aisée et lumineuse avec laquelle l'infatigable auteur le met à exécution.

Ce second volume ne contient pas moins de 1180 pages et traite de près de 3 mille auteurs modernes, de la période de 1790 à 1869 et décédés. Il se divise en trois parties principales, outre une préface générale, soit :

- a) La IIIe section du cours, comprenant les auteurs dès 1790 à 1830, section se répartissant en une introduction, un chapitre de prosateurs, et un chapitre de poètes.
- b) La IVe section, dès 1830 à 1869, ayant aussi les mêmes subdivisions que la précédente.
- c) Enfin un appendice, suppléant aux difficultés ou aux lacunes des classifications antérieures, et comprenant un grand nombre d'auteurs classés partie en ordre chronologique, partie en ordre de matières.

Un répertoire alphabétique des noms d'auteurs complète le volume et facilite toutes les recherches à y faire.

Il restera encore au colonel Staaff, pour être aussi complet qu'il tient à honneur de l'être, à résoudre la difficulté toujours très grande des écrits anonymes ou collectifs; mais cet écueil de tant de classifications sera sans doute vaincu par l'auteur et par ses vaillants aides, MM. Auguste Robert et Thalès Bernard.

Un mérite, à nos yeux, de ce travail, c'est que tout en appréciant hautement la belle littérature, la forme du style pour elle-même, il ne néglige point le fond des écrits et que, dans ce juste point de vue, il sait faire une part convenable à la littérature militaire, trop décriée par certains hommes de lettres imbus de préventions politiques de circonstance. L'auteur n'a pas craint de citer quelques admirables pages et même des poésies de Napoléon Ier, et de consacrer un chapitre de son appendice aux écrivains militaires. On pourrait reprocher sans doute à ce chapitre d'être moins bien proportionné dans son ensemble que ceux des sections précédentes; mais la plupart des principales mentions y sont faites, quoiqu'il y reste encore de graves lacunes d'auteurs et d'ouvrages.

Un autre mérite spécial pour nous de ce beau volume c'est que, contrairement au système adopté par la plupart des littérateurs parisiens, il daigne s'apercevoir que la Suisse romande n'est pas un département français. Notre pays et notre littérature y sont cités fréquemment et avec une notoire bienveillance, ce qui n'est du reste pas étonnant de la part d'un citoyen suédois, surtout quand on sait qu'en ce qui conçerne la Suisse, il a été secondé, dit-il lui-même dans sa préface, par le « concours si précieux et si sympathique de l'éminent Nestor de la littérature de ce pays, M. le professeur Louis Vulliemin, de Lausanne, de MM. Marc Monnier, Galiffe et Charles Lefort, de Genève, etc. »

